



Honoraires de l'Agence DB Viager Immo

Au 1 janvier 2018

Commission T.V.A incluse

Montant de la Transaction	Sur la valeur libre du bien
De 0€ à 150 000€	8%
De 150 001€ à 300 000€	7%
De 300 001€ à 750 000€	6%
De 750 001€ et au-delà	5%

Commission minimum de l'agence pour les transactions
immobilières
3.500€ (TTC)

Commission minimum de l'agence pour les transactions
Fonds de commerce
5000€ (TTC)

Avis de valeur sans prise de mandat
150 € TTC

Avis de valeur avec prise de mandat
Offert

Rémunération à la charge des acquéreurs, sauf autre accord entre
les parties.